## CASSATION DILOQUE À LA COUR DE

## Les risques psycho-sociaux en entreprise



jeudi 21 juin 2018 de 9h00 à 13h00 en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1<sup>er</sup>





## COUR DE CASSATION

Cour de cassation

5 quai de l'Horloge 75055 Paris cedex 01 twitter : @courdecassation

8h30 9h00	Accueil des participants  Propos introductifs	10h45	Du harcèlement moral à la qualité de vie au travail en passant par le stress au travail : retour sur 15 années de construction d'un modèle de compréhension et de prévention des RPS
	Jean-Yves FROUIN, président de la chambre sociale		Hervé LANOUZIERE, inspecteur IGAS
9h15	Droit et médecine : croiser les regards sur le phénomène du risque psychosocial en milieu professionnel	11h30	Evaluation des risques psychosociaux et de la Qualité de Vie au Travail : comment passer du diagnostic à l'action. Retour sur expériences
	Pierre-Yves VERKINDT, professeur à l'école de droit de la Sorbonne  Sophie QUINTON FANTONI, professeur de médecine du travail, CHRU de Lille, Université  Lille 2		Valérie SCHEGIN, médiatrice, consultante-associée AlterAlliance
		12h15	Discussion
10h00	Discussion	12h30	Propos conclusifs
10h20	Pause		Jean-Guy HUGLO, doyen de la chambre sociale